

Avignon, le 10 mars 2014

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale

académie
Aix-Marseille 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse
éducation
nationale

IEN-A

Dossier suivi par
Christophe MARQUIER
Téléphone
04 90 27 76 07
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
Ce.ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : organisation des stages de remise à niveau (vacances de printemps 2014)

Certains élèves de CM1 et CM2 rencontrent des difficultés importantes dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, susceptibles de compromettre leurs chances de réussite au cycle 3 et de rendre difficile leur adaptation ultérieure au collège. Ces élèves nécessitent une attention renforcée et une prise en charge personnalisée. Ils doivent être les premiers bénéficiaires des stages de remise à niveau organisés pendant les prochaines vacances de printemps. Comme l'an dernier, ils seront pris en charge par petits groupes de 2 à 6 par un enseignant volontaire à raison de 4 séances de 3 heures chacune. Cette année, à titre expérimental ces stages pourront être proposés aux élèves de CE1 scolarisés en éducation prioritaire. Ils devront cibler prioritairement les élèves rencontrant des difficultés dans le domaine de la maîtrise de la langue et en compréhension plus particulièrement.

Dès à présent et avant le 23 mars 2014, les enseignants de CM1-CM2, ainsi que de CE1 en éducation prioritaire, proposent ce dispositif aux parents ou aux représentants légaux des élèves ainsi identifiés. A cette fin, ils peuvent utiliser le courrier-type et l'imprimé joints en annexe. Les éléments ainsi recueillis sont communiqués au directeur de l'école qui les transmet, pour le 2 avril 2014, à l'inspecteur de la circonscription chargé de la coordination du dispositif.

Avant le 27 mars 2014, les enseignants intéressés par la prise en charge d'un groupe d'élèves se manifestent directement par courrier électronique auprès de leur inspecteur de l'éducation nationale. Ils s'adressent à celui-ci pour obtenir toutes précisions complémentaires sur les modalités d'organisation et de rémunération du service.

... / ...

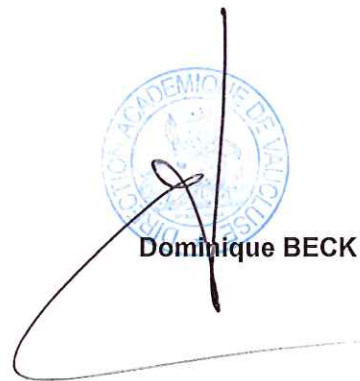


2/2

A partir des éléments recueillis, l'inspecteur arrête en concertation l'organisation du dispositif dans sa circonscription. Il informe les directeurs des écoles et les maires des communes des stages qui s'y tiendront. Chaque enseignant retenu pour prendre en charge un groupe reçoit une lettre de mission de son inspecteur de circonscription. Les familles sont destinataires, sous couvert du directeur d'école, d'un courrier de l'IEC confirmant l'inscription de l'élève et indiquant le lieu de la session et l'emploi du temps précis le concernant.

Afin de vous doter de ressources adaptées, vous pouvez utilement vous reporter au site Éduscol : www.eduscol.education.fr/cid55110/ressources-pour-l-ecole-primaire.html

A l'issue du stage, chaque enseignant réalise un bilan concis du travail réalisé et des progrès observés chez les élèves pris en charge, à destination de leur enseignant habituel.



Dominique BECK

P.J : Courrier-type destiné aux parents
Notice de pré-inscription

académie
Aix-Marseille



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse
éducation
nationale

Avignon, le 10 mars 2014

Madame, Monsieur,

IEN-A

Dossier suivi par
Christophe MARQUIER
Téléphone
04 90 27 76 07
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
Ce.ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs


Vous avez un enfant scolarisé en CE1 et, comme vous, je souhaite avec son enseignant qu'il réussisse au mieux en français afin d'aborder ensuite sa scolarité dans les meilleures conditions possibles. Pour mieux aider les élèves, l'Education Nationale organise à leur intention une aide individualisée par petits groupes de 2 à 6 élèves pendant les prochaines vacances de printemps.

Il apparaît que votre enfant pourrait utilement bénéficier de cette aide organisée dans les écoles au cours de la période du 22 avril au 2 mai 2014 pour une durée de 12h réparties sur quatre demi-journées. Les interventions supplémentaires d'une durée de 3 heures chacune auront lieu dans l'école actuellement fréquentée par votre enfant ou dans une école voisine si les effectifs le justifient.

Dans un premier temps, je vous demande de faire connaître votre réponse de principe à l'aide de l'imprimé joint qui sera retourné le plus rapidement possible à l'enseignant de la classe de votre enfant, et en tout état de cause **avant le 27 mars 2014**. Après réception de votre accord, vous serez destinataires, avant le début des vacances de printemps, d'un courrier vous confirmant l'inscription de votre enfant, précisant les lieux, jours et horaires des cours ainsi que le nom de l'enseignant qui en assurera la charge.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.




Dominique BECK
Directeur académique
des services de l'éducation nationale

Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances de printemps (période du 21 avril au 2 mai 2014)



2/2

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)

Nom de l'école :
Commune de l'école :
Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :
Motif de la proposition d'inscription :
Eléments à travailler en français :
.....
.....
Eléments à travailler en mathématiques :
.....
.....

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné,
Nom :
Prénom :
Qualité : père - mère -...représentant légal... <i>(rayer les mentions inutiles)</i>
Souhaite - ne souhaite pas <i>(rayer la mention inutile)</i>
que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Education Nationale pendant la période de vacances du 21 avril au 2 mai 2014.
J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que, si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances de printemps qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.
A.....le.....mars 2014
Signature :
Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence :

A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE JEUDI 27 MARS 2014

Avignon, le 10 mars 2014

Madame, Monsieur,

IEN-A

Dossier suivi par
Christophe MARQUIER
Téléphone
04 90 27 76 07
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
Ce.ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Vous avez un enfant scolarisé en CM1 ou CM2 et, comme vous, je souhaite avec son enseignant qu'il réussisse au mieux en français et en mathématiques afin d'aborder ensuite la scolarité au collège dans les meilleures conditions possibles. Pour mieux aider les élèves, l'Education Nationale organise à leur intention une aide individualisée par petits groupes de 2 à 6 élèves pendant les prochaines vacances de printemps.

Il apparaît que votre enfant pourrait utilement bénéficier de cette aide organisée dans les écoles au cours de la période du 22 avril au 2 mai 2014 pour une durée de 12h réparties sur quatre demi-journées. Les interventions supplémentaires d'une durée de 3 heures chacune auront lieu dans l'école actuellement fréquentée par votre enfant ou dans une école voisine si les effectifs le justifient.

Dans un premier temps, je vous demande de faire connaître votre réponse de principe à l'aide de l'imprimé joint qui sera retourné le plus rapidement possible à l'enseignant de la classe de votre enfant, et en tout état de cause **avant le 27 mars 2014**. Après réception de votre accord, vous serez destinataires, avant le début des vacances de printemps, d'un courrier vous confirmant l'inscription de votre enfant, précisant les lieux, jours et horaires des cours ainsi que le nom de l'enseignant qui en assurera la charge.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Dominique BECK
Directeur académique
des services de l'éducation nationale

Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances de printemps (période du 21 avril au 2 mai 2014)



2/2

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)

Nom de l'école :
Commune de l'école :
Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :
Motif de la proposition d'inscription :
Eléments à travailler en français :
.....
.....
Eléments à travailler en mathématiques :
.....
.....

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné,
Nom :
Prénom :
Qualité : père - mère -...représentant légal... <i>(rayer les mentions inutiles)</i>
Souhaite - ne souhaite pas <i>(rayer la mention inutile)</i>
que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Education Nationale pendant la période de vacances du 21 avril au 2 mai 2014.
J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que, si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances de printemps qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.
A.....le.....mars 2014
Signature :
Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence :

A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE JEUDI 27 MARS 2014